

*Ordonnance Souveraine n° 1.955 du 17 novembre 2008  
accordant la Médaille d'Honneur.*

ALBERT II  
PAR LA GRACE DE DIEU  
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'ordonnance du 5 février 1894 instituant une Médaille d'Honneur, modifiée ;

Vu l'article premier de l'ordonnance souveraine n° 333 du 20 avril 1925, modifiant l'article 3 de l'ordonnance du 5 février 1894 ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 378 du 7 avril 1951 abrogeant les dispositions de l'article 2 de l'ordonnance souveraine n° 333 du 20 avril 1925 instituant une Agrafe des Services Exceptionnels ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 647 du 13 novembre 1952 portant modification des articles 3 de l'ordonnance du 5 février 1894 et premier de l'ordonnance souveraine n° 333 du 20 avril 1925 ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 3.719 du 23 décembre 1966 portant modification des articles premier et 3 de l'ordonnance souveraine n° 378 du 7 avril 1951 instituant une Agrafe des Services Exceptionnels ;

Vu Notre ordonnance n° 764 du 10 novembre 2006 portant modification de l'article 2 de l'ordonnance souveraine n° 647 du 13 novembre 1952, susvisée ;

**Avons Ordonné et Ordonnons :**

## ARTICLE PREMIER.

La Médaille d'Honneur en Vermeil est accordée à :

MM. Alain VAN DEN CORPUT, Commandant Principal-Inspecteur de Police,

Eric LIOTARD, Commandant Principal-Inspecteur de Police,

Jean-Charles GUGLIELMI, Commandant Principal-Inspecteur de Police,

Robert BAUDOIN, Ancien Commandant Principal-Inspecteur de Police,

Bernard TOSI, Commandant-Inspecteur de Police,

Patrick REYNIER, Commandant-Inspecteur de Police,

Yves BARELLI, Commandant-Inspecteur de Police,

Pierre LAUNOIS, Commandant de Police,

Norbert FASSIAUX, Capitaine à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

Philippe LIAUTARD, Capitaine-Inspecteur de Police,

Yves-Philippe LUVERA, Capitaine-Inspecteur de Police,

Claude NIRANI, Capitaine de Police,

Henri RISTORTO, Lieutenant-Inspecteur de Police,

Patrick ROSSIGNOL, Lieutenant-Inspecteur de Police,

Bernard OLIVA, Lieutenant de Police,

Jean-Louis REY, Adjudant de Police,

Pascal JOLY, Adjudant à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

Philippe BOSIO, Adjudant à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

Mauro BELLATALLA, Major de Police,

Jean-Bernard GROLIER, Major de Police,

MM. Patrice CHILOT, Major de Police,

Jacques MASSABO, Major de Police,

Jean-Philippe MONTAY, Major de Police,

Bernard GARCIA, Maréchal des Logis Chef à la Compagnie de Nos Carabiniers,

Philippe TOMBAL, Maréchal des Logis Chef à la Compagnie de Nos Carabiniers,

Thierry CASTERMAN, Maréchal des Logis Chef à la Compagnie de Nos Carabiniers,

Philippe PUCCINI, Maréchal des Logis Chef à la Compagnie de Nos Carabiniers,

Jean-Pierre CHOQUARD, Maréchal des Logis à la Compagnie de Nos Carabiniers,

Didier LANOIS, Maréchal des Logis à la Compagnie de Nos Carabiniers,

Francis BRANA, Maréchal des Logis à la Compagnie de Nos Carabiniers,

Philippe BRILLOUET, Sergent à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

Patrick LANTERI, Sergent à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

Philippe CARANNANTE, Brigadier-Chef de Police,

Alain ORTEGA, Brigadier-Chef de Police,

Noël ZELL, Brigadier-Chef de Police,

Richard CAZAL, Brigadier-Chef de Police,

Patrick PUCCI, Brigadier à la Compagnie de Nos Carabiniers,

Régis MENAUD, Brigadier à la Compagnie de Nos Carabiniers,

Dominique MORTAUD, Brigadier à la Compagnie de Nos Carabiniers,

Luc THOUANT, Ancien Brigadier à la Compagnie de Nos Carabiniers,

Robert VALMARINI, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

Patrick BOTTA, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

MM. René PIOVANO, Ancien Brigadier de Police,  
 Alexis ROUX,  
 Philippe GOINARD,  
 Jean-Luc ARMANDO,  
 Alex MOGIS,  
 Pierre GEORGES,  
 Dominique PATTE,  
 Franck DUPREZ,  
 Jean-François PICCINI,  
 Charles MOLINA,  
 Alain TRINQUIER,  
 Bernard AICARDI,  
 Jean-Marc ARNAC,  
 Michel LOTTIER,  
 Xavier QUENNESSON, Carabinier de première  
 classe à la Compagnie de Nos Carabiniers,  
 Jean-Paul MARCFELD, Carabinier de première  
 classe à la Compagnie de Nos Carabiniers,  
 Mario MAHIEUX, Sapeur-pompier de  
 première classe à la Compagnie des Sapeurs-  
 Pompiers,  
 Serge FORTOUL, Sapeur-pompier de première  
 classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,  
 Rodolphe GAGLIO, Sapeur-pompier de  
 première classe à la Compagnie des Sapeurs-  
 Pompiers,  
 Pierre BAILLET, Sapeur-pompier de première  
 classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,  
 Claude LALANE,  
 Jean KONATE,  
 René RAFFAELLI,  
 Jean-Paul GIORSETTI,

Sous-Brigadiers  
de Police

Anciens  
Sous-Brigadiers  
de Police

Agents  
de Police

MM. Marcel FANCIOTTO,  
 Gilbert COSTA,  
 Philip CARASCO,  
 Patrick PREIRE,  
 Jean-Louis BARRERA,  
 Patrick COUTANT, Ancien Agent de Police,  
 Gérard CASTANO, Ancien Agent de Police.

Agents  
de Police

#### ART. 2.

La Médaille d'Honneur en Argent est accordée à :

MM. Olivier JUDE, Commandant-Inspecteur de  
 Police,  
 Alphonse CIVILETTI, Capitaine-Inspecteur de  
 Police,  
 Stéphane GIORGETTI, Capitaine-Inspecteur de  
 Police,  
 Christian DURAND, Capitaine de Police,  
 Thierry COLOMBET, Lieutenant-Inspecteur de  
 Police,  
 Jean-François CARETTE, Lieutenant-  
 Inspecteur de Police,  
 Stéphane CONVERTINI, Lieutenant-Inspecteur  
 de Police,  
 Michel RAGAZZONI, Lieutenant de Police,  
 Francis MATTON, Lieutenant de Police,  
 Stéphane LORME, Sergent Chef à la  
 Compagnie des Sapeurs-Pompiers,  
 Serge DAFFARA, Sergent Chef à la Compagnie  
 des Sapeurs-Pompiers,  
 Franck LANCELIN, Sergent à la Compagnie  
 des Sapeurs-Pompiers,  
 Didier CATTIN, Sergent à la Compagnie des  
 Sapeurs-Pompiers,  
 Stéphane GIACOLETTO, Sergent à la  
 Compagnie des Sapeurs-Pompiers,  
 Yann MAOUT, Sergent à la Compagnie des  
 Sapeurs-Pompiers,

MM. Eric ATTENOT, Caporal-Chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,  
 Stéphane PREVOT-D'ARVILLE, Brigadier-Chef de Police,  
 Jean-Louis BOUVIALA, Brigadier à la Compagnie de Nos Carabiniers,  
 Denis RAYMOND, Brigadier à la Compagnie de Nos Carabiniers,  
 Philippe POIRIER, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,  
 Thierry LA CASCIA, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,  
 Thierry MAISSEL, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,  
 Jean-Claude NOURY, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,  
 Patrick TORDOIR, Brigadier de Police,  
 Eric MABILON, Brigadier de Police,  
 Jean-Marc TOESCA, Carabinier de première classe à la Compagnie de Nos Carabiniers,  
 Pascal CIET, Carabinier de première classe à la Compagnie de Nos Carabiniers,  
 Christian ROMANET, Carabinier de première classe à la Compagnie de Nos Carabiniers,  
 Noël OLIVIERI, Carabinier de première classe à la Compagnie de Nos Carabiniers,  
 Bernard BOUCHER, Carabinier de première classe à la Compagnie de Nos Carabiniers,  
 Marc GAUCHE, Sapeur-pompier de première classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,  
 Bruno LACHERE, Sapeur-pompier de première classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,  
 Eric OTTO, Sapeur-pompier de première classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,  
 Daniel HOTTE, Sapeur-pompier de première classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,  
 Lionel LAPOUZE, Sapeur-pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

MM. Robert TURPIN, Sapeur-pompier de première classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,  
 Jean-Pascal DOMINICI,  
 Orlando BERNARDI,  
 Pierre SCHOCKMEL,  
 Michel GAUTIER,  
 Jean-Noël MONTGOBERT,  
 Pascal GIMARD,  
 Marcel PLANTIN,  
 Philippe TOESCA,  
 Alain BINSINGER,  
 Gilles RUCKEBUSCH,  
 Denis ZARLENGA,  
 Bruno BOUERY,  
 Claude TACCO,  
 Patrice MANON,  
 Laurent COLLINET,  
 Frédéric LOTTIER,  
 Hervé BURNOT.

Agents  
de Police

ART. 3.

La Médaille d'Honneur en Bronze est accordée à :

MM. Tony VARO, Commandant à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,  
 Jean-Raymond GOTTLIEB, Lieutenant-Inspecteur de Police,  
 Rémy NOGUER, Lieutenant-Inspecteur de Police,  
 Alain DEMBEK, Brigadier à la Compagnie de Nos Carabiniers,  
 Jean-Christophe COTTA, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,  
 Jean-Sébastien BLANCHARD, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,  
 Jean-Marc FARCA, Brigadier de Police,

MM. Stéphane BUCAILLE, Brigadier de Police,  
Sylvain DI MARIO, Sapeur-pompier de première classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,  
Emmanuel MORAUX, Carabinier à la Compagnie de Nos Carabiniers,  
Patrice GRIFFON, Carabinier à la Compagnie de Nos Carabiniers,  
Laurent FABRY, Carabinier à la Compagnie de Nos Carabiniers,  
Frédéric LACADEE, Carabinier à la Compagnie de Nos Carabiniers,  
Michel GUIPAUD, Carabinier à la Compagnie de Nos Carabiniers,  
Régis VISTE, Carabinier à la Compagnie de Nos Carabiniers,  
Ludovic GUILLERMOU, Carabinier à la Compagnie de Nos Carabiniers,  
Christophe GERAY, Carabinier à la Compagnie de Nos Carabiniers,  
Lionel BALDINI, Sapeur-pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,  
Nicolas CERTARI,  
José PELLEGRINI,  
Frédéric OLLIVAUD,  
James ARSLAN,  
Alain SIFFREDI,  
Alexandre BONDU,  
Franck PERRETIER,  
Stéphane BOLOGNA,  
Yann BERTAUX.

Agents  
de Police

qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-sept novembre deux mille huit.

ALBERT.

*Par le Prince,*  
*Le Secrétaire d'Etat :*  
J. BOISSON.

ART. 4.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce